

Commerce extérieur - T4 2020

Au quatrième trimestre 2020, la valeur des importations civiles diminue de 8 % et celle des exportations locales de 28 % par rapport au quatrième trimestre 2019. En cumul depuis le début de l'année, ces valeurs sont en recul respectivement de 21 % et 44 %. Hors importations exceptionnelles, l'épidémie de COVID-19 en Polynésie française a impacté la valeur des importations et a davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, des poissons et de la vanille.

La valeur des importations civiles baisse

Au dernier trimestre 2020, la valeur des importations civiles décroît de 8 %, entraînée par les importations de produits pétroliers et les produits à destination des ménages. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles diminue de 21 %. Hors importations d'avions et bateau, la valeur des importations civiles baisse de 9 % sur le trimestre et de 7 % en cumul depuis le début de l'année.

Au quatrième trimestre 2020, la valeur des importations à destination des entreprises croît de 5 %, en lien avec la hausse de 8 % des biens d'équipements dont l'achat d'un avion à capacité réduite d'un montant de 451 millions de F.CFP. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises augmente de 3 %, dont une progression des biens d'équipements de 3 %. Parmi les importations de biens intermédiaires (+ 2 % en valeur), la valeur des importations de ciments hydrauliques croît de 42 % en valeur et de 51 % en volume.

En cumul depuis janvier 2020, la valeur des importations des biens d'équipements décroît de 50 % et augmente de 3 % hors importations exceptionnelles. Les importations de biens intermédiaires diminuent de 3 % en valeur et progressent de 1 % en volume. La valeur des importations de ciments hydrauliques croît de 6 % en valeur et de 5 % en volume.

La valeur des importations à destination des ménages baisse de 8 % comparativement au dernier trimestre 2019, principalement du fait des importations des industries agroalimentaires et automobiles qui diminuent respectivement de 8 % et 16 %. En valeur, les importations de toutes les catégories de produits décroissent. En cumul depuis janvier 2020, la valeur des importations à destination des ménages diminue de 7 %.

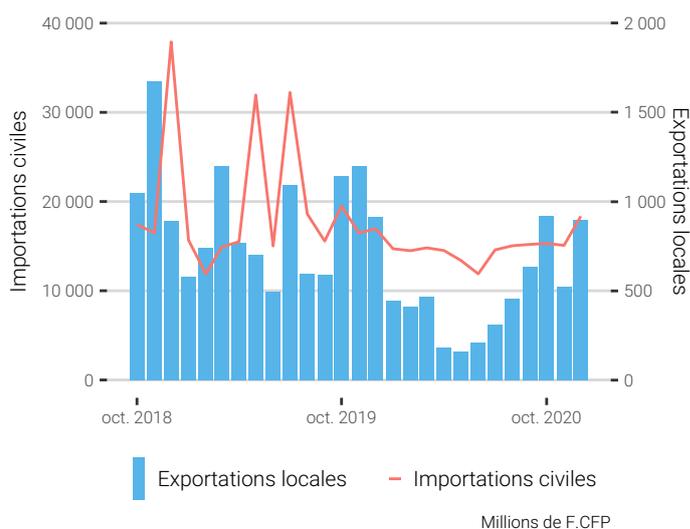
Au quatrième trimestre 2020, les importations de produits pétroliers reculent de 48 % en valeur et de 28 % en volume. En cumul depuis le début de l'année, elles baissent de 25 % en valeur et de 8 % en volume.

Les exportations locales diminuent

Sur le dernier trimestre 2020, la valeur des exportations locales décroît de 28 % entre 2019 et 2020, essentiellement due à la baisse de 19 % des exportations de perles de culture brutes. De même, en cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales diminue de 44 % et celle des perles de culture brutes de 51 %.

Dans une moindre mesure, le poisson et la vanille contribuent au recul de la valeur des exportations locales. Leurs exportations baissent respectivement de 43 % et 69 % au quatrième trimestre 2020 et de 53 % et 52 % en cumul depuis janvier 2020. Au dernier trimestre 2020, le prix au kilogramme du poisson et de la vanille diminue tous deux de 19 % et s'établit respectivement à 982 F.CFP et 46 713 F.CFP. En cumul depuis le début de l'année, le prix au kilogramme du poisson est de 1 030 F.CFP (- 11 %) et celui de la vanille est de 54 865 F.CFP (- 6 %).

Fig. 1. Evolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

Fig. 2. Evolution des importations civiles et des exportations locales

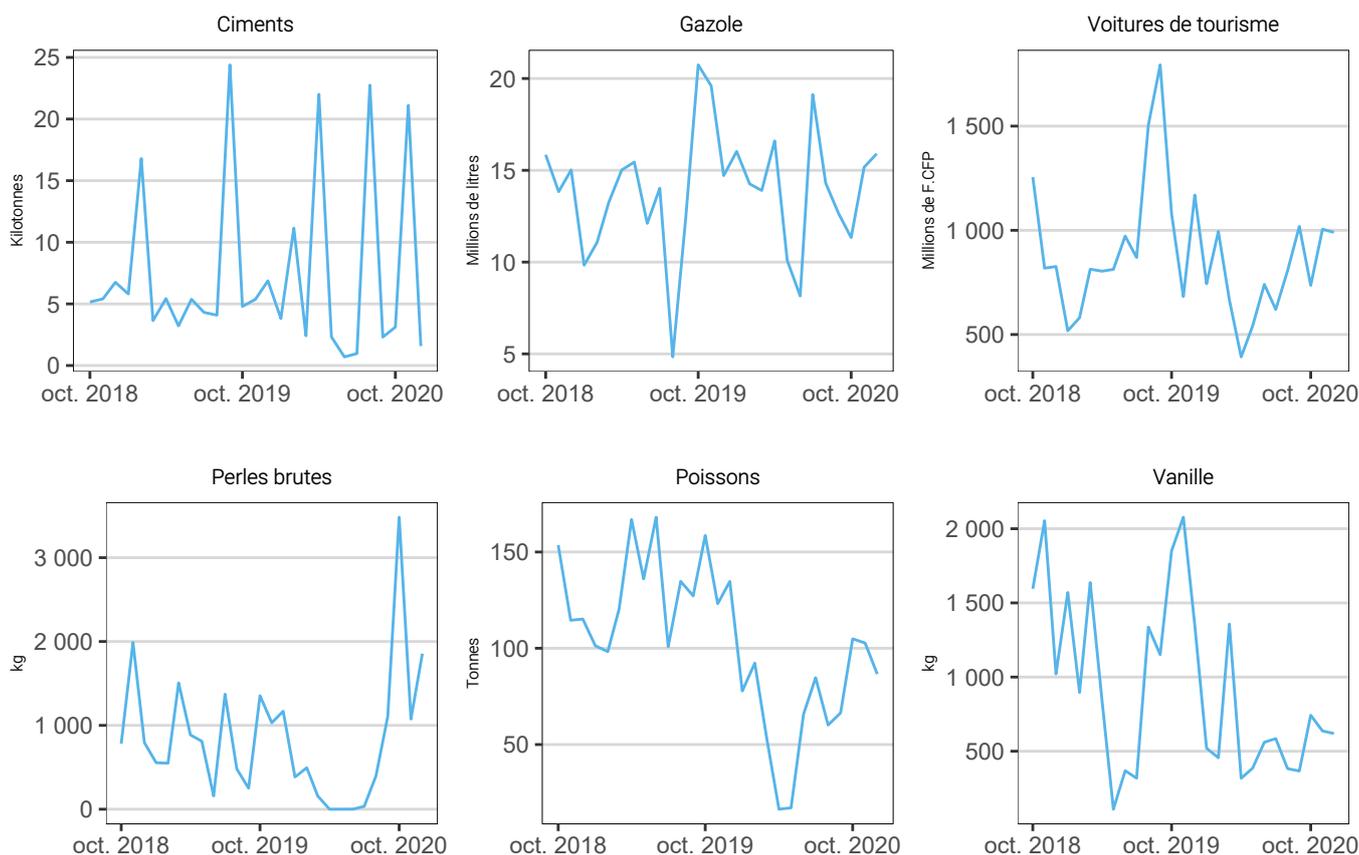


TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

	4e trimestre			Cumul depuis janvier		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Unité :	millions de F.CFP		%	millions de F.CFP		%
Importations civiles (CAF)	52 938	48 733	-7,9	224 232	177 363	-20,9
Entreprises	20 293	21 254	4,7	108 135	73 482	-32,0
Biens d'équipements	9 668	10 407	7,6	67 415	33 904	-49,7
Biens intermédiaires	10 625	10 847	2,1	40 720	39 579	-2,8
Ménages	26 179	24 139	-7,8	93 986	87 204	-7,2
Produits agricoles	1 039	859	-17,3	3 893	3 175	-18,4
Produits des IAA *	12 027	11 055	-8,1	42 041	41 430	-1,5
Biens de consommation **	7 992	7 906	-1,1	30 054	27 887	-7,2
Produits automobiles	5 121	4 319	-15,7	17 998	14 711	-18,3
Produits pétroliers	6 466	3 340	-48,3	22 111	16 677	-24,6
Exportations locales (FAB)	3 257	2 343	-28,1	10 018	5 621	-43,9
Produits perliers *	1 776	1 405	-20,9	5 026	2 458	-51,1
dont perles brutes	1 715	1 382	-19,4	4 870	2 390	-50,9
Poissons, crustacés...	506	289	-42,9	1 819	854	-53,0
Noni	139	134	-4,0	608	465	-23,5
Huile de coprah	138	151	9,2	489	457	-6,5
Vanille	305	93	-69,4	791	380	-51,9
Monoï	117	77	-33,9	349	266	-23,7
Nacres	72	44	-38,7	240	183	-23,8
Autres produits	204	150	-26,6	697	557	-20,0

* produits des industries agroalimentaires

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipements et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Evolution des importations civiles et des exportations locales (Fig. 1)

 Importations civiles et exportations locales (Tab. 1)

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1243
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Mars 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispcf@ispcf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

